

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nos zones d'activités :

- CHAUMONT-SUR-THARONNE
- LAMOTTE-BEUVRON
- NOUAN-LE-FUZELIER
- VOUZON

Cartographie des zones d'activités
Secteur 11 – Cœur de Sologne

<http://www.pilote41.fr/economie-et-conjoncture/zones-dactivites/atlas-des-zones-dactivites#PlansDeZone>



Aide au développement :

➤ Située en Zone de revitalisation Rurale (ZRR) – dispositif valable jusqu'en décembre 2020

Mise en place d'aides fiscales pour renforcer l'attractivité des territoires qui connaissent une activité économique ralentie en soutenant financièrement les implantations et créations d'entreprises.

- Possibilités d'exonérations :
 - d'impôts sur les bénéfices,
 - de cotisations pour l'emploi de salariés,
 - de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de taxe foncière.



Plus d'informations

Lien vers le site <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31139>

➤ Aide à l'immobilier d'entreprise :

- Dépenses éligibles : acquisition de terrains, travaux de VRD, travaux de construction, achat d'ensemble immobilier existant...
- Entreprises bénéficiaires : personnes morales, y compris SCI sous conditions
- Forme et montant de l'aide : subvention dont le taux maximal est de 10% du montant HT de l'investissement éligible, plafonnée à 25 000 €

Téléchargez le règlement complet

➤ Aide aux Très Petites Entreprises (TPE) :

- Dépenses éligibles : création, modernisation ou extension du local professionnel, rénovation ou extension de la devanture, équipements des véhicules de tournée
- Entreprises bénéficiaires : TPE inscrites au Répertoires des Métiers et/ou au Registre de Commerces et des Sociétés hors commerces non sédentaires, agences, pharmacies, commerces saisonniers, commerces de gros.
- Forme et montant de l'aide : subvention dont le taux maximal est de 30% du montant HT de l'investissement éligible. Aide comprise en 800 et 5000 €



Téléchargez le règlement complet

Accueil, information, accompagnement des porteurs de projets :

- Aide à la définition du projet d'entreprise,
- Aide à la recherche de parcelles, locaux pour l'installation de nouvelles entreprises et commerces
- Aide au montage des dossiers de subvention,
- Appui pour toutes démarches et mise en relation avec les organismes partenaires : chambres consulaires, associations...



Renseignements :

Communauté de communes Cœur de Sologne
Chargée de développement économique
Cécile DUPONT
Tél : 02.54.83.09.92

Contacts utiles :

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

16 Rue de la Vallée Maillard
41018 Blois
Tél : 02.54.44.64.47

Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)

16, rue de la Vallée Maillard
41000 Blois
Tél : 02.54.44.65.83

Conseil régional Centre Val de Loire

Chargé de Mission Développement des Entreprises
Tél : 02.18.21.21.51

Dev'Up : agence régionale de développement économique

DEV'UP Antenne 41 : 15 mail Clouseau 41000 Blois
DEV'UP Centre-Val de Loire : 6 rue du Carbone 45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02.38.88.88.10

Direction Départementale des Finances Publiques de Loir-et-Cher (DDFIP)

Hôtel des Impôts
10, rue Louis Bodin
41000 Blois
Tél : 02.54.55.70.80

